

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Suncor Énergie vend les actifs non essentiels de Wilson Creek

(Toutes les informations financières sont approximatives et présentées en dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Calgary (Alberta), le 3 septembre 2014 – Suncor Énergie a annoncé aujourd’hui qu’elle a conclu une entente portant sur la vente de ses actifs de Wilson Creek situés près de Rimbey, en Alberta à Tamarack Acquisition Corp., une filiale en propriété exclusive de Tamarack Valley Energy Ltd., pour un montant de 168,5 millions de dollars. La production nette estimée de ce secteur à ce jour était de 1 702 bep/j.

Wilson Creek fait partie de la formation de Cardium (participation directe de Suncor supérieure à 80 % en moyenne) et inclut une participation directe de 52 % dans l’unité n° 1 exploitée de Wilson Creek (qui produit du gaz riche en liquides), de même que les installations correspondantes.

« La vente des actifs de Wilson Creek est conforme à notre approche disciplinée en matière de gestion de notre portefeuille, a déclaré Steve Williams, président et chef de la direction. Ces actifs de grande qualité ne cadrent plus avec nos activités de base. Nous continuerons d’investir dans les actifs qui sont complémentaires à nos activités de base et correspondent à notre stratégie à long terme. »

Le prix d’achat est sujet aux rajustements de clôture en date du 1^{er} juillet 2014, ce qui est courant pour des transactions de cette nature. La vente est sujette à l’approbation réglementaire, notamment la Loi sur Investissement Canada et la Loi sur la concurrence, et elle devrait être conclue au cours du quatrième trimestre de 2014.

Certains énoncés contenus dans le présent communiqué constituent des « énoncés prospectifs » au sens attribué à ce terme par le United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et des « informations prospectives » au sens attribué à ce terme par les lois canadiennes applicables régissant les valeurs mobilières (collectivement, les « énoncés prospectifs »). Tous les énoncés prospectifs sont fondés sur les attentes, estimations, projections, croyances et hypothèses actuelles de Suncor, qui s’appuient sur les renseignements disponibles au moment où les informations sont fournies et qui tiennent compte de l’expérience de Suncor et de sa perception des tendances historiques.

Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué incluent la production nette estimée à ce jour et notre hypothèse selon laquelle la transaction sera conclue au cours du quatrième trimestre de 2014. Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties de la performance future et comportent un certain nombre de risques et d’incertitudes, dont certains sont similaires à ceux des autres entreprises pétrolières et gazières et d’autres qui sont propres à notre entreprise. Les résultats réels de Suncor pourraient être sensiblement différents de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs et les lecteurs sont prévenus de ne pas leur accorder une confiance induite.

Le communiqué sur les résultats de Suncor et sa dernière notice annuelle déposée sur formulaire 40-F, le rapport annuel aux actionnaires et les autres documents qu’elle dépose périodiquement auprès des autorités en valeurs mobilières décrivent les risques, incertitudes et hypothèses importants et les autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels et de tels facteurs sont incorporés aux présentes par voie de référence.

On peut se procurer gratuitement des exemplaires de ces documents en écrivant à Suncor au 150, 6th Avenue S.W., Calgary, Alberta T2P 3Y7, en téléphonant au 1-800-558-9071, en en faisant la demande par courriel à info@suncor.com ou en consultant le profil de Suncor sur SEDAR au sedar.com ou EDGAR au sec.gov. Sauf dans les cas où les lois applicables sur les valeurs mobilières l'exigent, Suncor se dégage de toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement les énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres circonstances.

Certains volumes de gaz naturel ont été convertis en barils d'équivalent pétrole (bep) sur la base de un baril pour six mille pieds cubes. Les mesures exprimées en bep peuvent être trompeuses, surtout si on les considère isolément. Le ratio de conversion de un baril de pétrole brut ou de liquides de gaz naturel pour six mille pieds cubes de gaz naturel repose sur une méthode de conversion d'équivalence énergétique applicable surtout à la pointe du brûleur et ne représente pas une équivalence de la valeur à la tête du puits. Étant donné que le ratio de valeur basé sur le prix actuel du pétrole brut par rapport à celui du gaz naturel diffère considérablement de l'équivalence d'énergie de 6:1, l'utilisation d'un ratio de conversion de 6:1 peut être trompeuse comme indication de la valeur.

Suncor Énergie est la plus importante société énergétique intégrée du Canada. Les activités de Suncor sont reliées notamment au développement et à la valorisation des sables pétrolifères, à la production pétrolière et gazière classique et extracôtière, au raffinage du pétrole et à la commercialisation des produits sous la marque Petro-Canada. À titre de membre des indices de durabilité Dow Jones, FTSE4Good et CDP, Suncor exploite les ressources pétrolières de façon responsable, ainsi qu'un portefeuille croissant de sources d'énergie renouvelable. Suncor est inscrite à l'indice boursier UN Global Compact 100 et sur la liste de Corporate Knights' Global 100. Les actions ordinaires de Suncor (symbole : SU) sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York.

– 30 –

Pour plus d'information à propos de Suncor Énergie, visitez notre site Web à suncor.com, suivez-nous sur Twitter [@SuncorEnergy](https://twitter.com/SuncorEnergy), consultez notre blogue [FSP](#) ou [Découvrez l'énergie du Oui](#).

Demandes des médias :
403-296-4000
media@suncor.com

Demandes des investisseurs :
800-558-9071
invest@suncor.com